

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML

Code du produit : 0893 188

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Peintures

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Würth Belux N.V - S.A.  
Everdongenlaan 29  
2300 Turnhout

Téléphone : +32 (0)14 44 55 66

Téléfax : +32 (0)14 44 55 67

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : prodsafe@wuerth.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+32 (0)70 245 245

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Aérosols, Catégorie 1      H222: Aérosol extrêmement inflammable.  
H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire, Catégorie 2      H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3      H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

##### **Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Stockage:**

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Acétone

Acétate de n-butyle

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

**2.3 Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Acétone	67-64-1 200-662-2	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 30 - < 50

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

	606-001-00-8 01-2119471330-49	STOT SE 3; H336	
Xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
Ethanol	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
Méthylisobutylcétone	108-10-1 203-550-1 606-004-00-4	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	>= 1 - < 10
glycolate de butyle	7397-62-8 230-991-7	Eye Dam. 1; H318 Repr. 2; H361	>= 1 - < 3
<b>Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :</b>			
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.11.2017
4.2	28.03.2018	922161-00006	Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.11.2017
4.2	28.03.2018	922161-00006	Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

Évacuer la zone.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.  
Enlever avec un absorbant inerte.  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.  
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable.  
Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.11.2017
4.2	28.03.2018	922161-00006	Date de la première version publiée: 18.12.2009

- 
- Ventilation locale/totale : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.  
A utiliser uniquement dans une zone équipée d'une ventilation antidéflagrante par aspiration si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- Eviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Ne pas avaler.  
Eviter tout contact avec les yeux.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Ne pas percer ou brûler même après usage. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Substances et mélanges autoréactifs  
Peroxydes organiques  
Oxydants  
Matières solides inflammables  
Liquides pyrophoriques  
Matières solides pyrophoriques  
Substances et mélanges auto-échauffants  
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables  
Explosifs

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1.210 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		VLE 8 hr	500 ppm 1.210 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
		VLE 15 min	1.000 ppm 2.420 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Butane	106-97-8	VLE 8 hr (gaz)	1.000 ppm	BE OEL
Propane	74-98-6	VLE 8 hr (gaz)	1.000 ppm	BE OEL
Acétate de n-butyle	123-86-4	VLE 8 hr	150 ppm 723 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
		VLE 15 min	200 ppm 964 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	TWA	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 550 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VLE 15 min	100 ppm 550 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 8 hr	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
Xylène	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VLE 8 hr	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 15 min	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
Ethanol	64-17-5	VLE 8 hr	1.000 ppm 1.907 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Méthylisobutylcétone	108-10-1	TWA	20 ppm 83 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		STEL	50 ppm 208 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		VLE 8 hr	20 ppm 83 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
		VLE 15 min	50 ppm 208 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL

**Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Formaldéhyde	50-00-0	CEIL	0,3 ppm 0,38 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage			

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Ethanol	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1900 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	343 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	950 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	950 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	206 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	114 mg/m <sup>3</sup>
	Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	87 mg/kg

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

	teurs		systemiques	p.c./jour
Acétate de n-butyle	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	600 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	600 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	300 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	300 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	300 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	300 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	35,7 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	35,7 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	275 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	796 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	33 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	320 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	36 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	550 mg/m3
Xylène	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	33 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	289 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	289 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	180 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	77 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	174 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	174 mg/m3

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

	teurs			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	108 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14,8 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,6 mg/kg p.c./jour
glycolate de butyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	58,8 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	41,7 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	17,4 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	17,4 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,11 mg/cm <sup>2</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	4,2 mg/kg p.c./jour
Acide benzoïque-1,2, esters de benzylalkyles en C7-9, ramifiés et droits	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,32 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,8 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,23 µg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,1 mg/kg p.c./jour
Acétone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2420 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	186 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	200 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	62 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	62 mg/kg p.c./jour
Méthylisobutylcétone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	83 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	208 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	83 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	208 mg/m <sup>3</sup>

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	11,8 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14,7 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	155,2 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	14,7 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	155,2 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4,2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	4,2 mg/kg p.c./jour

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Ethanol	Eau douce	0,96 mg/l
	Eau de mer	0,79 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	2,75 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	580 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,6 mg/kg
	Sédiment marin	2,9 mg/kg
	Sol	0,63 mg/kg
Acétate de n-butyle	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	720 Aliments mg / kg
	Eau douce	0,18 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	35,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,098 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,09 mg/kg poids sec (p.s.)
	Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Eau douce
Eau de mer		0,0635 mg/l
Utilisation/rejet intermittent(e)		6,35 mg/l
Station de traitement des eaux usées		100 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,29 mg/kg poids sec (p.s.)
Sédiment marin		0,329 mg/kg poids sec (p.s.)
Sol		0,29 mg/kg poids sec (p.s.)
Xylène	Eau douce	0,327 mg/l
	Eau de mer	0,327 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,327 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	6,58 mg/l
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/kg
	Sédiment marin	12,46 mg/kg

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

	Sol	2,31 mg/kg
glycolate de butyle	Eau douce	0,05 mg/l
	Eau de mer	0,005 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,5 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	232 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,203 mg/kg
	Sédiment marin	0,0203 mg/kg
	Sol	0,0112 mg/kg
Acétone	Eau douce	10,6 mg/l
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	21 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	3,04 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	29,5 mg/kg poids sec (p.s.)
Méthylisobutylcétone	Eau douce	0,6 mg/l
	Eau de mer	0,06 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1,5 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	27,5 mg/l
	Sédiment d'eau douce	8,27 mg/kg
	Sédiment marin	0,83 mg/kg
	Sol	1,3 mg/kg

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10).

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

A utiliser uniquement dans une zone équipée d'une ventilation antidéflagrante par aspiration si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de protection

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : < 15 min

Épaisseur du gant : 0,7 mm

Remarques

: Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.  
Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Vêtements de protection antistatiques retardateurs de flamme, sauf si l'évaluation démontre que le risque d'atmosphères explosives ou d'inflammation spontanée est faible  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
- Filtre de type : Appareil respiratoire autonome
- 

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Aspect : aérosol
- Propulseur : Propane, Butane
- Couleur : de couleur /coloré(e)
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Non applicable
- Point d'éclair : Non applicable
- Taux d'évaporation : Non applicable
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aérosol extrêmement inflammable.
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : 13,0 % (v)
- Limite d'explosivité, inférieure : 1,5 % (v)

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2	Date de révision: 28.03.2018	Numéro de la FDS: 922161-00006	Date de dernière parution: 28.11.2017 Date de la première version publiée: 18.12.2009
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

/ Limite d'inflammabilité inférieure

Pression de vapeur : 3.600 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Non applicable

Densité relative : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : partiellement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Température d'auto-inflammabilité : 365 °C

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Non applicable

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

## 9.2 Autres informations

Taille des particules : Non applicable

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aérosol extrêmement inflammable.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.  
Des produits de décomposition dangereux se formeront à des températures élevées.

### 10.4 Conditions à éviter

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Décomposition thermique : Formaldéhyde

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### **Composants:**

##### **Acétone:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 7.426 mg/kg

##### **Xylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.300 mg/kg  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 27,5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Avis d'expert  
Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert  
Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

### **Ethanol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 124,7 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

### **Méthylisobutylcétone:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.080 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 11,6 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### **glycolate de butyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.595 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): >= 6,2 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 9,48 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **Composants:**

##### **Acétone:**

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### **Xylène:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

##### **Ethanol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **Méthylisobutylcétone:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### **glycolate de butyle:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Composants:**

##### **Acétone:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

##### **Xylène:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

### **Ethanol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

### **Méthylisobutylcétone:**

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours  
Remarques : Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

### **glycolate de butyle:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Acétone:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif

#### **Xylène:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : négatif

#### **Ethanol:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Résultat : négatif

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

### **Méthylisobutylcétone:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif

### **glycolate de butyle:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Acétone:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

#### **Xylène:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro d'échange de chromatides-sœurs sur cellules de mammifère  
Résultat: négatif

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Résultat: négatif

**Ethanol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: équivoque

**Méthylisobutylcétone:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif

**glycolate de butyle:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Lymphome de la souris  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in vitro  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Acétone:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 424 jours  
Résultat : négatif

**Xylène:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 103 semaines  
Résultat : négatif

**Méthylisobutylcétone:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 années  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : positif  
Remarques : Le mécanisme et le mode d'action peuvent ne pas être pertinents pour l'être humain.

Espèce : Souris  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 années  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : positif  
Remarques : Le mécanisme et le mode d'action peuvent ne pas être pertinents pour l'être humain.

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérigène

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Acétone:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

#### **Xylène:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

#### **Ethanol:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

#### **Méthylisobutylcétone:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

**glycolate de butyle:**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Composants:**

**Acétone:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Xylène:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**Méthylisobutylcétone:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Xylène:**

Voies d'exposition : Inhalation (vapeur)  
Organes cibles : Système nerveux central, Foie, Reins  
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,2 à 1 mg/l/6h/d.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Acétone:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 900 mg/kg  
LOAEL : 1.700 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours

Espèce : Rat  
NOAEL : 45 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 8 Sem.

##### **Xylène:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 4,35 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 90 jours

##### **Ethanol:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 1.280 mg/kg  
LOAEL : 3.156 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours

##### **Méthylisobutylcétone:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 1.840 mg/m<sup>3</sup>  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 13 Sem.

##### **glycolate de butyle:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 1.000 mg/kg

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 29 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 407

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce : Rat  
NOAEL : > 1.000 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 41 - 45 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 422

Espèce : Souris  
NOAEL : 1,62 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 a  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Lapin  
NOAEL : > 1.838 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 90 jours  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Xylène:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Composants:**

##### **Acétone:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5.540 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 8.800 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 7.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : 61.150 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: ISO 8192

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC:  $\geq$  79 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**Xylène:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2,6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CI50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues : EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,9 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 4,36 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50 :  $>$  157 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC:  $>$  1,3 mg/l  
Durée d'exposition: 56 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 1,91 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

**Ethanol:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : CE50r (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- EC10 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 11,5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 6.500 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 9,6 mg/l  
Durée d'exposition: 9 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

**Méthylisobutylcétone:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 179 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 200 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 275 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 30 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

**glycolate de butyle:**

- Toxicité pour les poissons : CL0 (Leuciscus idus(Idle)): >= 50 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: DIN 38412
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 280 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: DIN 38412
- Toxicité pour les algues : EC10 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue )): > 87,4 mg/l

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

Durée d'exposition: 7 jr

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 2.320 mg/l  
Durée d'exposition: 18 h

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 - 180 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10 : > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 0,5 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: >= 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Composants:**

**Acétone:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 91 %  
Durée d'exposition: 28 jr

**Xylène:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 87,8 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

### **Ethanol:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 84 %  
Durée d'exposition: 20 jr

### **Méthylisobutylcétone:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 83 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

### **glycolate de butyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 81 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301B

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 90 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

## **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

### **Composants:**

#### **Acétone:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,27 - -0,23

#### **Xylène:**

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 5,4 - 25,9

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,12 - 3,2

#### **Ethanol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,35

#### **Méthylisobutylcétone:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,9

#### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.11.2017
4.2	28.03.2018	922161-00006	Date de la première version publiée: 18.12.2009

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 1,2

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non pertinent

### **12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux.  
Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.  
Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)

Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

produit usagé  
160504, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses  
080111, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

produit inutilisé  
160504, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses  
080111, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

emballages souillés  
150110, emballages contenant des résidus de substances

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

dangereuses ou contaminés par de tels résidus

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

**ADN** : UN 1950  
**ADR** : UN 1950  
**RID** : UN 1950  
**IMDG** : UN 1950  
**IATA** : UN 1950

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADN** : AÉROSOLS  
**ADR** : AÉROSOLS  
**RID** : AÉROSOLS  
**IMDG** : AEROSOLS  
**IATA** : Aerosols, flammable

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADN** : 2  
**ADR** : 2  
**RID** : 2  
**IMDG** : 2.1  
**IATA** : 2.1

**14.4 Groupe d'emballage**

**ADN**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1

**ADR**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1  
Code de restriction en tunnels : (D)

**RID**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Numéro d'identification du danger : 23  
Étiquettes : 2.1

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.11.2017
4.2	28.03.2018	922161-00006	Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

### **IMDG**

Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : 2.1  
EmS Code : F-D, S-U

### **IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

### **IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

## **14.5 Dangers pour l'environnement**

### **ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

### **ADR**

Dangereux pour l'environnement : non

### **RID**

Dangereux pour l'environnement : non

### **IMDG**

Polluant marin : non

## **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

**LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
18	Gaz liquéfiés extrêmement inflammables (y compris GPL) et gaz naturel	50 t	200 t

Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE  
Teneur en COV en g/l: < 840 g/l  
Sous-catégorie de produits: Finitions spéciales  
Revêtements: Tous types  
Valeur limite de COV - 1er échelon (2007): 840 g/l

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 88,67 %, 710 g/l  
Remarques: contenu en COV sans eau

**Autres réglementations:**

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

---

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Texte complet pour phrase H**

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
  
H312 : Nocif par contact cutané.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Asp. Tox. : Danger par aspiration  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Flam. Liq. : Liquides inflammables  
Repr. : Toxicité pour la reproduction  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif  
  
BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle  
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures  
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme  
BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite  
BE OEL / VLE 15 min : Valeur courte durée  
BE OEL / CEIL : Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %;

## **LACK SPRAY VERNIS MAT 400 ML**

Version 4.2      Date de révision: 28.03.2018      Numéro de la FDS: 922161-00006      Date de dernière parution: 28.11.2017  
Date de la première version publiée: 18.12.2009

GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

### **Classification du mélange:**

Aérosol 1                      H222, H229  
Eye Irrit. 2                    H319  
STOT SE 3                      H336

### **Procédure de classification:**

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits  
Méthode de calcul  
Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

BE / FR